

# L'Écho-rridor

Journal d'information de la Fondation du Mont St-Bruno



HIVER 2007

## Chères membres, chers membres,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir l'édition hiver 2007 de notre bulletin d'information. En plus de bonnes nouvelles et d'activités à venir à propos de notre projet du Corridor forestier du mont Saint-Bruno, vous trouverez de l'information sur les avantages fiscaux d'un don écologique.

Bonne lecture !

## La Nature protégée à jamais au boisé du Tremblay à Boucherville! Trois dons écologiques

Les milieux naturels que l'on retrouve aux limites de la municipalité de Boucherville représentent une richesse régionale importante qu'il convient de protéger et de mettre en valeur. Le Boisé du Tremblay est l'un des plus beaux, des plus riches et des plus vastes milieux naturels qui demeurent en Montérégie, après les Montérégiennes et le bois de Verchères.



Le 20 décembre dernier, l'acte de donation pour ces trois propriétés a été signé devant notaire. Nature-Action Québec (NAQ) est ainsi devenu propriétaire de ces terrains et en assurera la gestion écologique afin de protéger à perpétuité près de trois millions de pieds carrés de terres écosensibles (27 hectares). Il s'agit des trois premières acquisitions de NAQ depuis que cet organisme peut devenir propriétaire de terres écosensibles.

C'est pour cette raison que nous avons entamé des démarches pour la protection et la conservation de ce milieu naturel. Depuis plus d'un an, les entreprises Les Immeubles de Lorraine, Les Immeubles de Tourraine et Dagrin 2004, représentées par leur président Fernand Dagenais, ont décidé de faire trois dons écologiques de lots abritant des milieux humides. Ces milieux favorisent l'établissement d'une faune abondante et diversifiée, notamment la présence d'une espèce en péril, la rainette faux-grillon de l'Ouest, classée comme espèce vulnérable au Québec, et de nombreuses plantes indigènes.

« Je me réjouis de voir que ces terrains seront protégés par Nature-Action Québec. Cet organisme saura en préserver la richesse écologique. C'est l'héritage que je lègue à ma communauté » assure Fernand Dagenais.



De gauche à droite : Victor Duhamel représentant des Immeubles de Lorraine, Romy Bazo, chargée de projets, Fernand Dagenais, président des entreprises donatrices et Pascal Bigras, directeur général de Nature-Action Québec

De la part des milliers de rainettes faux-grillons de l'ouest protégées, un grand merci !



Photo : Raymond Belhumeur

**Romy Bazo,**  
Chargée du projet



## Fonds de gestion pour les trois dons écologiques La Ville de Boucherville est fière de contribuer à la conservation et la mise en valeur

La Ville de Boucherville vient de conclure un partenariat avec Nature-Action Québec afin d'assurer la conservation et la gestion des trois propriétés au boisé du Tremblay qui ont fait l'objet de dons écologiques.

L'administration municipale a accepté de verser une subvention de 49 913 \$ à Nature-Action Québec pour qu'elle assure la gestion écologique de ces terrains et la pérennité du milieu. Nature-Action veillera à la mise en œuvre d'un plan de conservation et de gestion comportant des infrastructures pour assurer une protection de l'aire visée, la restauration ou la fermeture de sentiers, divers aménagements, des inventaires fauniques et floristiques, des activités de sensibilisation et bien d'autres actions.

Dans un avenir rapproché, les citoyens pourront donc profiter de la richesse écologique de ces terres boisées qui sont parsemées de zones humides.

Au nom de l'équipe du Corridor forestier, nous voulons remercier la Ville de Boucherville d'ainsi poser des gestes concrets et de prendre les mesures qui s'imposent pour protéger le Boisé du Tremblay. De façon particulière, nous voulons souligner l'implication et l'engagement du directeur du développement urbain, M. Pierre Pion, dans le dossier des dons écologiques.

### L'atelier d'abattage directionnel des arbres a connu un franc succès!

Le 24 et 25 novembre 2007, les propriétaires de lots boisés étaient conviés à participer à un atelier portant sur l'abattage directionnel des arbres. Lors de cet atelier, les techniques d'affûtage et de limage de la chaîne de la scie ainsi que les techniques d'abattage manuel des arbres ont été abordées avec un formateur accrédité par la CSST.

En tout, neuf propriétaires ont participé à cet atelier et ce, malgré le froid mordant! D'ailleurs, la partie pratique, qui s'est déroulée à l'extérieur a tout particulièrement été appréciée des participants puisqu'elle était concrète et appliquée. (voir photo à droite).

Cet atelier fut une belle occasion pour les propriétaires de parfaire leurs connaissances en matière d'abattage d'arbre, d'efficacité et de sécurité durant les travaux.

D'autres ateliers sont à venir, soyez attentif!

Karine Lehoux

## Le programme des dons écologiques et les avantages fiscaux

Le programme des dons écologiques donne aux propriétaires des terres écosensibles la possibilité de protéger la nature et de transmettre un héritage aux générations futures.

Ce programme accorde d'importants avantages fiscaux aux propriétaires qui font don d'une terre ou d'intérêt foncier partiel à un bénéficiaire admissible. Les bénéficiaires du don, de leur côté, veillent à perpétuité à la conservation de la biodiversité et du patrimoine environnemental de la terre qu'ils reçoivent.

### Quels sont les avantages fiscaux ?

Comme mesure incitative à la participation et pour aider les personnes qui n'auraient pas autrement les moyens de faire un don, la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada prévoit un traitement fiscal favorable pour les dons de terres écosensibles et d'intérêts partiels.

Les donateurs reçoivent un reçu pour fins d'impôt pour la valeur totale de leur don écologique, applicable à 100% de leur revenu annuel net. Les entreprises donatrices déduisent directement de leur revenu imposable la valeur totale de leur don, tandis que les particuliers l'utilisent pour calculer un crédit d'impôt fédéral non remboursable. Toute portion inutilisée du crédit peut être reportée sur une période allant jusqu'à cinq ans. De plus, aucun gain de capital n'est imposable.

Pour plus d'informations : [www.cws-scf.ec.gc.ca/egp-pde](http://www.cws-scf.ec.gc.ca/egp-pde)  
Québec : (418) 649-6857

### Activités à venir :

-Dimanche 17 février 2008 de 9h00 à 17h00 au Jardin Botanique, kiosque animé sur *Le Corridor forestier et les champignons*.



Visitez le site du Corridor forestier au :  
[www.nature-action.qc.ca/corridor\\_forestier](http://www.nature-action.qc.ca/corridor_forestier)

Fondée en 1996, la Fondation du Mont St-Bruno est un organisme sans but lucratif.  
C.P. 172, St-Bruno-de-Montarville (QC) J3V 4P9. Téléphone : (450) 536-0422 poste 227 Fax: (450) 536-0458.  
Courriel : [Fondation\\_mont\\_st\\_bruno@hotmail.com](mailto:Fondation_mont_st_bruno@hotmail.com)

Avec la participation financière :

Ouébec   
Ressources Naturelles et Faune

Canada   
Programme d'intendance de  
L'habitat des espèces en péril

 Fondation  
de la faune  
du Québec

Une réalisation de:



FONDATION DU  
MONT ST-BRUNO

 NATURE • ACTION  
QUÉBEC